

Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 6 février 2012 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et de médiation sur le *Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme* par le ministère des Transports. Ce mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtaient, de médiation, a débuté le 12 septembre 2011 et était sous la responsabilité du commissaire Michel Germain.

Une douzaine de requérants, qui se sont regroupés pour faire trois demandes d'audience publique, et le ministère des Transports ont consenti à participer à la médiation. Sans remettre en question la justification du projet, les préoccupations des requérants portaient sur son empreinte sur le milieu agricole et les érablières, notamment par l'empiètement significatif de l'emprise routière projetée sur les propriétés riveraines et par les détours que le terre-plein central pouvait occasionner. Les discussions ont ainsi principalement porté sur la réduction de la largeur de l'emprise ainsi que sur le réaménagement de demi-tours.

Au terme de la médiation, les requérants ont retiré leurs demandes d'audience publique, le tout conditionnel à ce que le décret d'autorisation renvoie aux engagements pris par le promoteur au cours de la médiation.

Par ailleurs, le rapport présente deux avis à l'attention du promoteur. Le premier avis porte sur la pérennité d'une zone tampon boisée à conserver près d'une propriété résidentielle et le second concerne l'aménagement de passages pour la petite faune.

LA DISPONIBILITE DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et de médiation sur le *Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
418 643-7447, poste 536 ou 1 800 463-4732
karine.lavoie@bape.gouv.qc.ca